Candidature des *acteurs spécialistes** au Fonds Réemploi et Réutilisation d'ecosystem

**Acteur dont l'activité est centrée sur le réemploi et la réutilisation d'EEE et des DEEE*

Administratif, légal et juridique 2

Qualification / Formation 6

Qualité / technique 8

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS 8

ACTIVITÉ DE RÉEMPLOI OU RÉUTILISATION 9

VENTE / CESSION 10

DÉBOUCHÉ DES EEE RÉEMPLOYÉS ET RÉUTILISÉS 12

FLUX NON RÉEMPLOYABLES OU NON RÉUTILISABLES 13

Modèle économique 14

Parcours bénéficiaire 16

Proximité 17

Administratif, légal et juridique

a.0. Pouvez-vous nous préciser pour votre structure le nom utilisé avec ses clients / partenaires :

Dans quel département votre structure est-elle située ??

a.1. Votre structure relève-t-elle de l'économie sociale et solidaire telle que définie par l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Lien vers l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014

Si Oui, pouvez-vous préciser la forme juridique / statut de votre structure

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Coopérative
- Association
- Fondation
- Mutuelle
- Entreprise solidaire (agrément ESUS)
- Entreprise adaptée et ESAT
- Société commerciale d'utilité sociale
- Société commerciale
- Autre

En tant que **Coopérative**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- Derniers statuts à jour
- Statuts de l'année N-1
- Kbis
- Dernier avis de situation SIREN

En tant qu'**Association**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- Derniers statuts à jour
- Statuts de l'année N-1
- Dernier avis de situation SIREN
- Certificat d'inscription au RNA

En tant que **Fondation**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- Derniers statuts à jour
- Statuts de l'année N-1
- Dernier avis de situation SIREN

En tant que **Mutuelle**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- Derniers statuts à jour
- Statuts de l'année N-1
- Dernier avis de situation SIREN
- Certificat d'immatriculation délivré par le secrétaire général du Conseil supérieur de la mutualité

En tant que **société commerciale**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- Derniers bilan et compte de résultat
- Derniers statuts à jour
- Statuts de l'année N-1
- Kbis
- Dernier avis de situation SIREN

En tant qu'**Organisme Sans But Lucratif**, pouvez-vous nous préciser si votre structure

	Oui	Non
est membre d'un groupe		
a sectorisé ou filialisé une activité lucrative		

Si votre structure a **sectorisé ou filialisé une activité lucrative**, merci de déposer en ligne les derniers bilan et compte de résultat de cette activité

Si votre structure est **membre d'un groupe**, merci de déposer en ligne les pièces justificatives associées :

- La liste des entités appartenant au groupe
- Derniers bilan et compte de résultat *par entité*
- Derniers statuts à jour par entité
- Kbis par entité
- Dernier avis de situation SIREN par entité

L'utilisation d'un seul fichier .ZIP compilant l'ensemble des justificatifs est suggéré

Pouvez-vous nous préciser les coordonnées de la personne compétente / responsable juridique en cas d'interrogation sur ces derniers éléments ?

a.2. Votre structure exerce-t-elle déjà une **activité professionnelle déclarée de réemploi et de réutilisation d'EEE ménager** ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

« équipements électriques et électroniques» ou «EEE» :

Les équipements fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques et les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu et DEEE Ménagers : ils se différencient des DEEE professionnels qui sont tous les équipements non ménagers, utilisés à des fins professionnelles (y compris les composants, les sous-ensembles et les produits consommables faisant partie intégrante de l'équipement au moment de sa mise au rebut.

a.3. Si Oui, depuis quand ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Oui' à la question ' [a2]' (a.2. Votre structure exerce-t-elle déjà une activité professionnelle déclarée de réemploi et de réutilisation d'EEE ménager ?)

a.4. Votre structure a-t-elle souscrit à **une assurance responsabilité civile professionnelle (RC pro)** ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

L'assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro) a pour objet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, des fautes ou des omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité.

Si Oui, merci de déposer en ligne **l'attestation de responsabilité civile professionnelle** pour l'année civile en cours.

a.5. Répondez-vous pour le compte d'un **réseau** (candidature groupée) ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui :

Pouvez-vous préciser le **nom du réseau** et le **nombre de structure concernées** ?

Merci de télécharger, compléter, enregistrer puis déposer en ligne le fichier Excel afin de décrire l'ensemble des structures concernées par cette candidature groupée

Merci de déposer en ligne l'ensemble des justificatifs attendus, par structure, pour les questions a.1. à a.5.

(Un seul fichier compressé au format .zip)

a.6. Merci de déposer en ligne les justificatifs suivants :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Coopérative' ou 'Fondation' ou 'Mutuelle' ou 'Entreprise solidaire (agrément ESUS)' ou 'Entreprise adaptée et ESAT' ou 'Société commerciale d'utilité sociale' ou 'Société commerciale' ou 'Autre' à la question ' [a1a]' (Si Oui, pouvez-vous préciser la forme juridique / statut de votre structure)

- Obligations fiscales : Attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation
- Obligations sociales : Attestation de vigilance URSSAF
- Obligations sociales : Certificat attestant de la régularité de la situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

a.6. Merci de déposer en ligne, le cas échéant, les justificatifs suivants :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Association' à la question ' [a1a]' (Si Oui, pouvez-vous préciser la forme juridique / statut de votre structure)

- Obligations fiscales : Attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation
- Obligations sociales : Attestation de vigilance URSSAF
- Obligations sociales : Certificat attestant de la régularité de la situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
- Déclaration ICPE (installations visées par la rubrique 2711) ou courrier de dérogation de la DREAL, si concerné

Si vous n'avez pas déposé tous les documents, merci de préciser pourquoi :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Association' à la question ' [a1a]' (Si Oui, pouvez-vous préciser la forme juridique / statut de votre structure)

Votre structure ou l'un de vos dirigeants ont-ils fait l'objet au cours des 3 dernières années d'une condamnation ayant conduit à une sanction visée à l'article 131-39 du code pénal ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Lien vers l'article 131-39 du code pénal

Qualification / Formation

b.1. Votre structure déclare-t-elle sur l'honneur disposer d'**équipes formées et qualifiées** dans le cadre de l'**activité de réemploi ou réutilisation des EEE ménagers** ?

Merci de déposer en ligne le CV d'au minimum un encadrant technique

b.2. Combien de personnes travaillent-elles actuellement à l'activité de réemploi ou réutilisation de DEEE / EEE usagés ?

	En Personne	En ETP
Partie administrative		
Partie logistique		
Partie réemploi		

b.3. Avez-vous recours à un sous-traitant dans le cadre de vos activités de réemploi ??

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

b.4. Votre structure manipule-t-elle des **fluides frigorigènes** ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Un fluide frigorigène (ou réfrigérant) est un fluide pur ou un mélange de fluides purs présents en phase liquide, gazeuse ou les deux à la fois en fonction de la température et de la pression de celui-ci. La principale propriété des fluides frigorigènes est de s'évaporer à une faible température sous pression atmosphérique. Les fluides frigorigènes sont utilisés dans les systèmes de production de froid (climatisation, congélateur, réfrigérateur, etc.)

Si oui, merci de déposer en ligne la ou les **attestations de capacité Fluides Frigorigènes** (exemple : CEMA froid)

- *L'attestation de capacité fluides frigorigènes concerne toutes les entreprises, qui achètent ou manipulent des hydrofluorocarbones. L'obtention de cette certification implique d'être en conformité avec le décret n°2007-737.*
- *L'attestation de capacité fluides frigorigènes est un titre valable 5 ans, délivré par un organisme certificateur agréé.*

b.5. Votre structure dispose-t-elle d'un **récépissé de déclaration d'activité de collecte ou de transport de déchets** ??

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Le récépissé de déclaration d'activité de collecte peut s'obtenir en préfecture auprès du préfet de département

Si oui, merci de déposer en ligne votre **attestation de capacité professionnelle pour le transport de marchandises**

b.6. Chacun de vos encadrants techniques intervenant en production (atelier EEE) dispose-t-il a minima d'une **habilitation électrique*** ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Les encadrants techniques doivent posséder le niveau maximal d'habilitation électrique (BR)*

- *L'habilitation électrique est une reconnaissance de la capacité d'une personne à effectuer en sécurité une tâche d'ordre électrique ou non électrique, sur ou au voisinage d'une installation électrique.*
- *L'habilitation électrique ne peut être délivrée qu'aux personnes préalablement formées aux risques électriques. La capacité et les connaissances d'une personne habilitée doivent être régulièrement évaluées. Un recyclage est recommandé tous les 3 ans.*

Si oui, merci de déposer en ligne les **justificatifs d'habilitations électriques de vos encadrants techniques**, en précisant leur niveau

Vos **équipes dédiées à la production atelier** disposent-elles **d'une habilitation électrique** ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Les équipes dédiées à la production doivent posséder un niveau minimal d'habilitation (BE ou B1) ou être en cours de formation.*

- *L'habilitation électrique est une reconnaissance de la capacité d'une personne à effectuer en sécurité une tâche d'ordre électrique ou non électrique, sur ou au voisinage d'une installation électrique.*
- *L'habilitation électrique ne peut être délivrée qu'aux personnes préalablement formées aux risques électriques. La capacité et les connaissances d'une personne habilitée doivent être régulièrement évaluées. Un recyclage est recommandé tous les 3 ans.*

Si oui, merci de déposer en ligne les **justificatifs d'habilitations électriques des équipes dédiées à la production atelier**, en précisant leur niveau

b.7. Quelle part de la masse salariale représentent les salariés en insertion et/ou emplois adaptés/accompagnés (en %) ?

Qualité / technique

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS SI EVENTUELLE MISE A DISPOSITION DE GISEMENT PAR ECOSYSTEM

c.1. Quelle est la capacité de votre structure à mobiliser des chauffeurs et des véhicules pour collecter les gisements du Fonds Réemploi et Réutilisation ?

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

- Nombre de chauffeurs
- Nombre de véhicules légers < 8 m3 (de type fourgonnette)
- Nombre de véhicules légers 8 à 20m3 (de type fourgon/camion hayon)
- Nombre de véhicules > 3,5 tonnes (permis C)

Si votre structure utilise d'autres moyens de transport et de manutention, précisez lesquels :

c.2. Votre structure s'engage sur l'honneur à désigner un référent interne à même d'assurer les opérations de traçabilité relatives à l'approvisionnement de l'activité de réemploi ou réutilisation dans le système d'information d'ecosystem

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

c.3. Votre structure s'engage sur l'honneur à respecter les délais de demande d'enlèvement (à partir de 48h) chez le distributeur

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

c.4. Votre structure s'engage sur l'honneur à saisir, dans un délai maximal de 72h, les informations relatives à la collecte (tonnes) dans le système d'information d'ecosystem

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

c.5. Présentez succinctement votre processus de réemploi et réutilisation ou déposer en ligne tout document décrivant ce processus

ACTIVITÉ DE RÉEMPLOI OU RÉUTILISATION

c.6. Votre structure dispose-t-elle d'une **balance agréée*** pour la pesée des appareils en entrée de centre de réemploi ou réutilisation ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Une balance professionnelle homologuée est un instrument de pesage testé, dans le but de prouver qu'il répond parfaitement aux exigences et aux normes en vigueur. Ces réglementations ont pour objectif principal de s'assurer que les consommateurs obtiennent un service de qualité*

Si Oui, merci de déposer en ligne le **certificat technique concernant la balance agréée***

Si Non, prévoyez-vous d'en faire l'acquisition en cas de référencement au Fonds Réemploi et Réutilisation ?

Pouvez-vous décrire le processus de traçabilité à l'appareil et les outils (digital ou manuel avec un système d'identification type gommettes) utilisés actuellement ou à venir ?

c.7. Confirmer votre engagement à ne réemployer ou réutiliser que des appareils disposant d'une plaque signalétique ou d'un numéro d'identification / IMEI (pour les smartphones) :

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

Si Oui, pouvez-vous décrire votre processus de vérification de la présence d'un numéro d'identification unique ?

c.8. Votre structure est-elle en capacité d'être informée des rappels produits mis en place par les constructeurs ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Une campagne de rappel produit est une demande de retour par le fabricant / vendeur d'un produit après la découverte de problèmes de sécurité ou de défauts pouvant mettre en danger le consommateur ou exposer le fabricant / vendeur à des poursuites judiciaires

Si Oui, pouvez-vous présenter votre processus d'information des rappels produits

VENTE / CESSION

c.9. Votre structure s'engage sur l'honneur à saisir les informations relatives à la vente des EEE Réemployés ou réutilisés (appareils), **dans un délai maximal de 15 jours suivant le mois de la vente / cession**, dans le système d'information d'ecosystem

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

c.10. Votre structure offre-t-elle une **garantie commerciale ou un engagement contractuel sur les appareils réemployés ou réutilisés** (donnés ou vendus) ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
- Oui
- Non

Si Oui, pouvez-vous préciser la **durée de la garantie**

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
- inférieure à 3 mois
- supérieure à 3 mois
- supérieure ou égale à 1 an

Si Oui, pouvez-vous décrire cette garantie / ces engagements contractuels et leur durée *

Merci de déposer en ligne les conditions générales de cette garantie

c.11. Votre structure a-t-elle ou prévoit-elle d'ici 2025 des activités de réemploi ou réutilisation sur des EEE de catégorie IT&T ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
- Oui
- Non

IT&T = Equipements informatiques et télécom (dont téléphones/smartphones)

Votre structure respecte-t-elle la politique RGPD* ?

- Oui
- Non

** Les 4 actions principales à mener pour entamer et maintenir sa mise en conformité avec les règles de protection des données (source : CNIL)*

Votre structure a mis en place une politique d'effacement des données à l'aide d'un outil adapté, notamment pour la catégorie IT&T ? *

- Oui
- Non

IT&T = Equipements informatiques et télécom (dont téléphones/smartphones)

Pouvez-vous présenter votre processus de respect du RGPD ou déposer en ligne tout document décrivant ce processus

DÉBOUCHÉ DES EEE RÉEMPLOYÉS ET RÉUTILISÉS

c.12. Pouvez-vous nous transmettre une analyse de votre marché local des EEE réemployés ou réutilisés ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Ce marché local correspond aux débouchés pour les équipements réemployés ou réutilisés

Si Oui, merci de déposer en ligne vos justificatifs (carnet de commande, étude de marché, etc)

Fichier exemple à télécharger

c.13. Quelle surface est dédiée à l'activité de réemploi ou réutilisation (réception, atelier, entreposage avant enlèvement) (en m^2) ?

FLUX NON RÉEMPLOYABLES OU NON RÉUTILISABLES

c.14. Votre structure s'engage sur l'honneur à remettre les flux non-réemployés systématiquement à la filière agréée (régime REP français)

- Oui, ma structure s'engage sur l'honneur

c.15. Les appareils EEE / D3E sont-ils protégés des intempéries et du vol ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui, décrivez cette installation :

et joignez une (des) photo(s)

c.16. Avez-vous la place nécessaire pour la mise en place d'une benne de 30m3 minimum d'évacuation des D3E non réemployables ou non réutilisables ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Dimensions au sol : 6 mètres sur 2,3 mètres et 2,2 mètres de hauteur

Modèle économique

d.1. Concernant la provenance actuelle de vos appareils à réemployer ou à réutiliser :

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vous achetez l'ensemble de vos appareils à réemployer ou à réutiliser auprès du ou des précédents détenteurs
- Vous achetez une partie de vos appareils à réemployer ou à réutiliser auprès du ou des précédents détenteurs
- Vous n'achetez aucun de vos appareils à réemployer ou à réutiliser auprès du ou des précédents détenteurs

Pouvez-vous préciser la part achetée rapportée à l'ensemble de vos appareils à réemployer ou réutiliser (en %) ?

Votre structure est-elle en contrat avec une collectivité pour son approvisionnement en gisement DEEE en déchèterie ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui, précisez le nom de(s) l'intercommunalité(s) et l'adresse de(s) la déchèterie(s)

d.2. Pour les différentes catégories de produits ci-dessous, pouvez-vous indiquer les capacités de votre activité réemploi ou réutilisation en nombre d'appareils : votre production annuelle actuelle, vos ventes/cessions annuelles actuelles ainsi que votre demande d'approvisionnement annuel en nombre d'appareils réemployables dans le cadre du Fonds Réemploi et Réutilisation d'ecosystem pour 2022 ?

	Nombre d'appareils réemployés ou réutilisés annuellement	Nombre d'appareils vendus annuellement	Demande d'approvisionnement annuel en nombre d'appareils réemployables *dans le cadre du Fonds Réemploi et Réutilisation d'ecosystem* pour 2022
Gros Electroménager Hors Froid (exemple : four, plaques de cuisson, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, etc)			
Gros Electroménager Froid (exemple : réfrigérateur, congélateur)			
TV			
Autre			

Année de référence pour les volumes de production et de ventes/cessions actuelles ? _____

Vos commentaires :

d.3. Quel sera dans 3 ans le :

	Nombre d'appareils réemployés ou réutilisés par an	Nombre d'appareils vendus par an
Gros Electroménager Hors Froid (exemple : four, plaques de cuisson, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, etc)		
Gros Electroménager Froid (exemple : réfrigérateur, congélateur)		
TV		
Autre		

Données prévisionnelles attendues

Vos commentaires :

Parcours bénéficiaire

e.1. Votre structure a-t-elle mis en place un **suivi de la relation** avec ses bénéficiaires ou clients (gestion de la relation bénéficiaires ou clients) ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui, pouvez-vous décrire les moyens et procédures mis en œuvre ou déposer en ligne tout document décrivant ces moyens

e.2. Votre structure revend-elle ou cède-t-elle gratuitement une partie des appareils réemployés ou réutilisés aux publics sociaux (adressés par les organismes de prestations sociales : département, CCAS, CAF, CIAS) ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui, pouvez-vous préciser :

- la part vendue
- la part donnée

Part calculée sur l'ensemble des appareils que votre structure réemploie ou réutilise

Merci de déposer en ligne les conventions ou contrats vous liant à des acteurs publics sociaux dans le cadre de ces activités de vente ou de cession

Vos commentaires :

Proximité

Pouvez-vous préciser l’adresse de l'atelier où sont effectuées les opérations de réemploi ou réutilisation :

rue, code postal, ville

Réalisez-vous des opérations de réemploi ou réutilisation sur un autre site ? réemploi ou réutilisation :

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Si Oui, pouvez-vous préciser l'adresse de cet autre site : *

rue, code postal, ville

- - - - FIN DU FORMULAIRE DE DÉPOT - - - -